Banque centrale européenne: nomination du président du conseil de surveillance

2023/0901(NLE) - 03/10/2023 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 357 voix pour, 195 contre et 42 abstentions, **d'approuver la nomination de Claudia Buch** en tant que présidente du conseil de surveillance de la Banque centrale européenne pour une période de cinq ans.

Conformément à l'accord interinstitutionnel du 6 novembre 2013, la Banque centrale européenne a adopté le 5 juillet 2023, une liste restreinte de candidats à la présidence du conseil de surveillance et l'a communiquée au Parlement, assortie d'un rapport d'évaluation.

Le 13 septembre 2023, la Banque centrale européenne a adopté une proposition concernant la nomination de Claudia Buch à la présidence du conseil de surveillance et a soumis cette proposition au Parlement.

La commission des affaires économiques et monétaires du Parlement a évalué les qualifications de la candidate proposée. Elle a ensuite procédé à une audition de la candidate proposée, au cours de laquelle celle-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions des membres de la commission.

Les députés ont rappelé que le Parlement s'est engagé à garantir l'équilibre entre les hommes et les femmes aux postes de haut niveau dans le domaine des services bancaires et financiers. Tous les organes et institutions de l'Union et des États membres devraient mettre en œuvre des mesures concrètes afin de garantir l'équilibre entre les hommes et les femmes.